

hypothèque à remboursement progressif, une invention du gouvernement précédent, cette personne, ce contribuable, dont le taux d'imposition serait de 56 p. 100, aurait avantage à investir dans l'immeuble décrit dans la brochure. Au bout d'une période relativement courte—cinq ans—celui qui aurait investi \$10,000 pourrait en retirer \$19,000.

On précise en même temps que le loyer de ces appartements varie de \$400 à \$450 par mois. Si on tient compte des frais d'administration, des frais d'intérêts, des frais d'entretien et du remboursement du capital, on constate que les loyers des appartements sont de \$1,000 inférieurs la première année aux frais d'administration. Comment expliquer cela? Ce sont nos vis-à-vis qui ont la réponse.

Le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) a défendu âprement le petit peuple, les petits salariés. Son gouvernement, lui, favorisait les contribuables imposés à 56 p. 100 qui voulaient bénéficier d'un abri fiscal et se prévaloir du programme d'immeubles locatifs à logements multiples. Il favorisait ceux qui voulaient faire de l'argent, mais non les petites gens qui auraient aimé déduire leur intérêt hypothécaire. C'est très avantageux pour ceux qui ont de l'argent de se prévaloir de ce programme. Au bout de cinq ans, on peut toucher \$19,000 après en avoir investi \$10,000. Le gros investisseur peut réaliser un bénéfice sur les loyers versés par les locataires parce qu'il a de l'argent, parce qu'il bénéficie d'une allocation fiscale, parce qu'il peut déduire ses gains en capital, parce qu'il peut reporter ses impôts, et tout cela se traduit pour lui par des avantages financiers. Mais il n'en va pas de même pour le petit locataire, pour le jeune père de famille qui désire s'acheter une maison. Nos vis-à-vis n'auraient pas permis que le régime fiscal lui consente la moindre concession. C'est ce qu'ils n'accordaient qu'aux mieux nantis. C'est là leur dossier du logement. Quiconque les appuie dans cette mise aux voix doit se souvenir que c'est là leur dossier du logement. C'est le genre de mesures auxquelles nous devons nous opposer. Nous devons consentir aux gagne-petit les mêmes concessions que ces gens font aux bien nantis.

Il prétendent qu'il est injuste de prévoir un dégrèvement d'impôt bien déterminé. Ils disent qu'il est malheureux que nous voulions accorder un dégrèvement d'impôt aux gagne-petit qui veulent s'acheter des maisons, aux jeunes qui veulent fonder un foyer dans notre pays. Mais il est tout à fait acceptable que les manufacturiers bénéficient de défalcons immédiates et que les foreurs de puits de pétrole aient droit à un dégrèvement au forage. Il est tout à fait acceptable de consentir une allocation supplémentaire de \$1,000 aux personnes âgées et de tolérer des régimes d'épargne-retraite enregistrés qui permettent à des gens de déduire \$5,500 par année de leur revenu imposable. Cela est tout à fait acceptable, mais ce ne l'est pas pour le jeune homme qui voudrait élever une famille et s'acheter une maison. Ce n'est pas acceptable dans son cas. Il faut le dépouiller, lui vider les poches, ne lui accorder aucun dégrèvement d'impôt. C'est l'attitude que les députés d'en face expriment par tout ce qu'ils disent. Ils prétendent que c'est injuste. Oui, c'est injuste en ce sens que les jeunes gens qui essaient d'élever des familles se font exploiter par notre régime fiscal. C'est tout à fait injuste. Ils le savent et ils devraient avoir honte d'argumenter contre ce bill.

Ce bill vise des objectifs sociaux sérieux. C'est l'objectif de notre parti de rendre la propriété privée accessible aux Cana-

diens. C'est la même politique sociale que nous suivons relativement à la remise au secteur privé de certaines sociétés de la Couronne. C'est la même politique sociale que nous suivions lorsque nous avons parlé de permettre aux Canadiens de devenir facilement les propriétaires des entreprises pour lesquelles ils travaillent. Dans la trame sociale du Canada, il est important que les Canadiens aient la possibilité de posséder une parcelle du Canada.

Plus tôt aujourd'hui nous avons eu un débat au sujet des familles. Posséder un logement qui soit bon, convenable, solide, revêt une importance exceptionnelle quand on veut fonder une famille; cela donne la possibilité aux enfants de grandir comme leur mère et leur père. Il est important pour eux d'avoir un foyer, de sentir qu'ils font partie d'une collectivité. Ce doit être là également le but social du gouvernement, même si ce n'est pas celui du parti libéral ou du Nouveau parti démocratique.

J'aimerais dire quelques mots des personnes âgées. Comme avocat il m'est arrivé d'avoir à liquider les successions de personnes âgées. La plupart du temps, les personnes qui ont réussi à s'acheter des maisons quand elles étaient plus jeunes, à les améliorer, à les payer par la suite en entier, ce qui leur donnait une propriété, ne viennent pas supplier l'État de leur accorder des suppléments, un secours additionnel ou des logements à prix modiques. Ces personnes se sont débrouillées elles-mêmes, elles ont élevé leur famille sans compter sur d'autres et elles ont ainsi acquis un sentiment d'indépendance. Même dans leur vieillesse, elles sont fières de pouvoir être indépendantes et de ne pas avoir à compter sur les largesses de l'État. C'est ce genre de société que nous devons construire.

• (2100)

Quand nos vis-à-vis disent que nous ne faisons pas assez pour les personnes âgées, ils ont raison, mais ce n'est pas l'objet du bill. Celui-ci vise à garantir que les personnes âgées puissent avoir leur propre maison, entièrement payée, et avoir un intérêt dans le Canada et être exempts de toute dette.

Nous pourrions subventionner les loyers indéfiniment au Canada. Est-ce ce que les députés d'en face veulent? Veulent-ils que nous assurions la fortune des propriétaires? L'étude Headway révèle l'évolution des loyers. Un appartement qui se loue maintenant \$5,006 par année, en Ontario, coûtera \$8,019 dans dix ans. Quand les députés de l'opposition nous demandent de subventionner les logements en location, c'est qu'ils veulent au fond que les locataires demeurent indéfiniment des locataires qui auront toujours besoin d'aide. Qu'on ne les laisse pas devenir autonomes. Qu'on ne les laisse pas acquérir une part du Canada, mais qu'on les laisse plutôt toujours compter sur les largesses de l'État, si largesses il y a.

Nous ne connaissons que trop bien le programme de logement du gouvernement antérieur. J'ai parlé plutôt du Programme d'aide pour l'accession à la propriété. En 1975, le gouvernement a approuvé 16,000 prêts dans le cadre de ce programme, dont 9,600 à Mississauga. Chacun des propriétaires visés doit maintenant renouveler son hypothèque. Le gouvernement a conclu des ententes factices et a dit à ces personnes de ne pas s'en faire, lorsqu'elles ont acheté leur maison, parce que l'inflation allait tout régler. Il leur a dit notamment de ne pas trop payer au départ parce que l'inflation allait les protéger. Autrement dit, la politique de ce gouvernement était de laisser les gens compter sur l'inflation pour régler leurs problèmes. Quelle malhonnêteté!